

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE

DOCUMENT DESTINÉ AUX PARENTS

ÉCOLE : École Liberté-Jeunesse

DATE : 8 septembre 2020

DIRECTION : Christine Laberge

DATE DU CÉ : 29 septembre 2020

LES PRIORITÉS DE TRAVAIL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

- ✓ Comité CSI (comité suivi individualisé)
- ✓ Rigueur et cohérence dans les interventions et les procédures.
- ✓ SPI (consignation)
- ✓ Activités thématiques de sensibilisation à la violence verbale et à l'intimidation et de promotion des comportements souhaitables.
- ✓ Prévention et sensibilisation de l'intimidation par le biais des médias sociaux.

PERSPECTIVES 2020-2021

LES ACTIONS À MAINTENIR

- ✓ Présentation par les enseignants-conseil ou d'accompagnement dans le 1^{er} cycle scolaire de l'année des articles de notre Code de vie en lien avec le sujet et explication des affiches sur la violence verbale placée en classe.
- ✓ Info-parents et site internet de l'école : capsules adressées aux parents sur la problématique de l'intimidation + onglet Intimidation : Parlons-en et agissons ensemble.
- ✓ Bureau virtuel de la CSSMI : capsules vidéo traitant de la violence/ intimidation.
- ✓ Activités collectives annuelles autour de la thématique d'intimidation/violence : Sensibilisation à la rentrée scolaire : pièce de théâtre, atelier d'éducation à la bienveillance, pièce de théâtre en lien avec la cyber intimidation, ateliers sur la sensibilisation à la *loi sur le système de justice pénale* pour les adolescents.
- ✓ Communication dans le carnet scolaire
- ✓ Rencontre de parents et intervention auprès des jeunes concernés par une situation de violence/intimidation.
- ✓ Présence du policier sociocommunautaire une journée par semaine et lors de certaines situations.

LES ACTIONS À BONIFIER

- ✓ L'école recense les événements qui se produisent sur les réseaux sociaux (cyber intimidation). Nous sensibiliserons l'ensemble du personnel à ce qu'il consigne les événements de façon plus rigoureuse et systématique.
- ✓ Accès sur la page *Facebook-Messenger* des TES pour déclarer des actes d'intimidation. On souhaite mettre en place un système de communication pour rejoindre plus efficacement les élèves.
 - TesSylvie Lacasse
 - Lyne Ruest Tes Elj
- ✓ Obligation de suivre des ateliers portant sur les habiletés de communication ou habiletés sociales, lorsque jugés pertinents selon les divers intervenants de l'école.

LES ACTIONS À DÉVELOPPER

- ✓ Sur la page Facebook de l'école, capsules éducatives en lien avec la violence et l'intimidation adressées aux parents et aux élèves sur la problématique de l'intimidation.
- ✓ Promotion par le parlement étudiant du respect sur les médias sociaux pour réduire la cyber intimidation.
- ✓ Soirée-conférence avec l'ensemble des parents donnée par le policier sociocommunautaire en collaboration avec les divers intervenants de l'école : intimidation, réseaux sociaux, les lois...